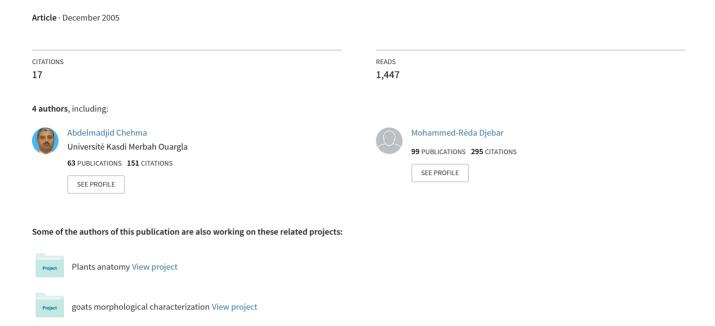
# Étude floristique spatio-temporelle des parcours sahariens du Sud-Est algérien



# SECHERESSE

Article scientifique

Sécheresse 2005 ; 16 (4) : 275-85

# Étude floristique spatio-temporelle des parcours sahariens du Sud-Est algérien

A. Chehma<sup>1</sup>
M.R. Djebar<sup>2</sup>
F. Hadjaiji<sup>1</sup>
L. Rougbeh<sup>1</sup>

1 Laboratoire de recherche Protection des écosystèmes en zones arides et semi-arides, Université de Ouargla, Algérie «achehma@caramail.com»
2 Laboratoire de toxicologie cellulaire, Département de biologie, Université d'Annaba, Algérie

### Résumé

Le Sahara est caractérisé par des conditions édapho-climatiques très contraignantes pour la survie spontanée des êtres vivants. Néanmoins, cet écosystème reste un milieu vivant caractérisé par un couvert végétal très diversifié constituant les différents parcours camelins sahariens. Ainsi, une connaissance fine en vue d'une meilleure gestion de cette bioressource naturelle menacée constitue la première action fondamentale à entreprendre. Pour cela, il est indispensable, voire vital, d'effectuer une étude floristique spatio-temporelle des parcours sahariens du Sud-Est algérien. À cet effet, trois zones d'études regroupant les différents types de parcours (ergs, regs, hamadas, lit d'oueds, dépressions et sols salés) ont été sélectionnées. Cette composition géomorphologique a conduit à différencier dans chaque zone une dizaine de stations, chacune subdivisée en six sous-stations où a été effectuée une étude quantitative et qualitative de la flore suivant plusieurs relevés temporels. À partir de là, on a pu recenser 74 espèces végétales spontanées appartenant à 28 familles, divisées en 30 vivaces et 44 éphémères. La répartition de ces espèces est différente dans l'espace et dans le temps : ainsi les lits d'oueds sont les parcours les plus riches et les plus diversifiés en espèces et en familles, tandis que les sols salés ont les parcours les plus pauvres. Pour les autres types de parcours, il existe une variation très significative. Toutes ces espèces ont été suivies dans le temps (suivant les différents stades phénologiques) et photographiées à l'aide d'un appareil numéri-

Mots clés: Sahara, Algérie, ressource végétale, flore, biodiversité

# **Abstract**

#### The floristic composition of the Saharan rangelands of South East Algeria

Sahara is subject to very harsh edapho-climatic conditions for the survival of living beings. This ecosystem remains nonetheless a living environment with a very diversified vegetal cover constitutive of the different Saharan rangelands. So the first step to take towards a better management of this natural milieu is to gain a sound knowledge of its bioresources, starting with a study of the floristic composition of the different rangelands in South East Algeria. To that end, we selected a mix of three study areas combining the different types of rangelands (ergs, regs, hamadas, wadi beds, depressions, and salty soils). This geomophological mix led us to set apart within each area a group of ten stations, each subdivided into six substations where a quantitative and qualitative study of the flora could be carried out based on several samples taken at different time intervals. Seventy-four spontaneous vegetal species from 28 families, broken down into 30 vivacious and 44 ephemeral species could thus be identified. Their distribution is very different in both space and time: thus, wadi beds rank among the richest and most diversified in terms of species and families whereas salty soils are the poorest of all ranges. As to the other rangelands, variations are quite significant. All the species were surveyed on a time basis (through all the phenological stages) and photographed using a digital device.

Key words: Sahara, Algeria, vegetal resources, flora, biodiversity

e Sahara est le plus grand des déserts (7 millions de km²) mais également le plus expressif et typique par son extrême aridité, c'est-à-dire où les conditions de vie sont les plus âpres. Le tapis végétal est discontinu et très irrégulier, les plantes utilisent surtout les emplacements où l'eau est un peu plus accessible qu'ailleurs [1, 2]. La végétation des zones arides, en particulier celle du Sahara, est très clairsemée, à aspect en général nu et désolé, les arbres sont aussi rares que dispersés et les herbes n'y apparaissent que pendant une période très brève de l'année, quand les conditions deviennent favorables [3].

La flore saharienne apparaît comme très pauvre si l'on compare le petit nombre d'espèces qui habitent ce désert à l'énormité de la surface qu'il couvre [1].

En revanche, on peut dire que le nombre de genres est relativement élevé, car il est fréquent qu'un genre soit représenté par une seule espèce [4].

La flore du Sahara septentrional est relativement homogène, et les pénétrations méditerranéennes en font l'une des régions les plus riches du Sahara. L'endémisme y est élevé du fait des vastes espaces impropres à la vie : pour le Sahara septentrional, on dénombre 162 espèces endémiques [5].

Selon Ozenda [1], le mode d'adaptation à la sécheresse des plantes sahariennes permet de différencier deux catégories

de plantes :

- les plantes éphémères, appelées encore achebs, qui n'apparaissent qu'après la période des pluies et effectuent tout leur cycle végétatif avant que le sol ne soit desséché. Elles sont fort capricieuses et n'occupent que sporadiquement et fugacement le terrain. La longueur de ce cycle est très variable d'une espèce à une autre et dure généralement de un à quatre mois ;

- les plantes permanentes ou vivaces, où l'adaptation met ici en jeu, à côté de phénomènes physiologiques encore mal connus, un ensemble d'adaptations morphologiques et anatomiques qui consistent surtout en un accroissement du système absorbant et en une réduction de la surface évaporante. Ce type de végétation est constamment présent et est moins sujet aux variations saisonnières [6]; il constitue les seuls parcours camelins toujours disponibles même en été [7].

La répartition des différentes espèces est très irrégulière et est fonction des différentes zones géomorphologiques sahariennes. En effet, les recouvrements de la végétation sont très inégaux : les espèces sont plus denses dans les dépressions (lits d'oueds et dayas) et plus lâches, mais toujours présentes, sur les plateaux (regs et hamadas) ou dans les dunes (sols

sableux), avec la constitution d'associations végétales. Ces différentes zones géomorphologiques constituent les principaux parcours camelins sahariens [7-10].

Notre travail consiste en une étude floristique spatio-temporelle des différents parcours camelins du sud-est du Sahara septentrional algérien.

# Matériel et méthode

Située entre le 3° et le 6° degré Est de longitude et entre le 31° et le 33° degré Nord de latitude, notre région d'étude est divisée en trois zones représentatives des différents parcours camelins - regs et sols sableux, ergs, hamadas, dépressions, sebkha et lits d'oueds - (figure 1), à savoir

 la zone 1 : située entre Ouargla et Touggourt, elle regroupe les sols sableux et les eras :

– la zone 2 : située entre Ouargla, Ghardaïa et El-Goléa, elle regroupe les hamadas, les dayas et les lits d'oued à fond sableux et rocailleux ;

- la zone 3 : située entre Ouargla et l'oued N'sa, elle regroupe les sols salés, les regs et le lit d'oued à fond sableux.

Vu l'hétérogénéité des conditions écologiques et du couvert végétal caractérisant

les zones d'études, nous avons été contraints de diviser chaque zone en plusieurs stations, choisies suivant un échantillonnage subjectif, reposant sur l'observation de l'abondance et de l'homogénéité de la végétation, à savoir :

- 7 stations pour la zone 1;

- 12 stations pour la zone 2;

- 8 stations pour la zone 3.

Pour faciliter les études quantitatives, dans chaque station nous avons échantillonné six sous-stations de 100 m<sup>2</sup> où nous avons appliqué les différents relevés floristiques, à partir desquels on a déterminé:

- la liste des espèces végétales : elle est réalisée, grâce à la méthode de l'aire minimale, tout au long de la période d'étude :

le recouvrement : les mesures du recouvrement sont effectuées pour tous les individus de la sous-station, en projetant verticalement sur le sol les organes aériens des plantes ;

– la densité : les mesures de la densité sont exprimées en nombre d'individus par unité de surface (sous stations de 100 m²) ;

le nombre de relevés (n) de l'espèce x ;

le nombre total de relevés réalisés (N)

- la fréquence : elle est calculée (en %) selon la formule : F(x) = n/N x 100 ;

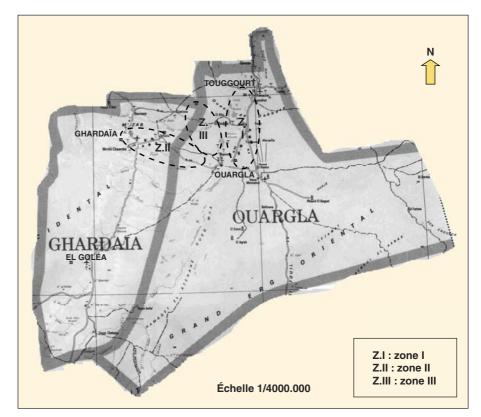


Figure 1. Localisation géographique des trois zones d'étude.

Tableau I. Planning des relevées des trois zones d'étude.

	Relevé 1	Relevé 2	Relevé 3	Relevé 4	Relevé 5	Relevé 6	Relevé 7	Relevé 8	Relevé 9
Zone 1	14/11/02	2/01/02	29/01/02	18/03/02	4/05/02	5/06/02	5/07/02	21/08/02	05/10/02
Zone 2	21/11/01	27/12/01	22/01/02	20/02/02	29/03/02	2/05/02	1/07/02	22/08/02	9/10/02
Zone 3	7/11/01	5/12/01	15/01/02	27/2/02	2/04/02	4/06/02	4/07/02	22/08/02	7/10/02

 le coefficient d'abondance dominance : il est estimé selon l'échelle de Braun-Blanquet [11].

Les observations temporelles ont été réalisées selon 9 relevés, comme l'indique le tableau 1.

# Résultats et discussion

# Présentation des types de parcours

À travers notre étude spatio-temporelle, nous avons pu diviser les trois zones étudiées en six sous-zones géomorphologiques (ou parcours) différentes, réparties en :

- parcours de sols sableux qui renferment les cordons dunaires et les autres types de zones ensablées. Ce sont les plus représentatifs des régions sahariennes; on les rencontre dans deux des trois zones étudiées;
- parcours de regs: grandes surfaces planes à fond limoneux ou graveleux, ils sont présents dans les deux zones 1 et 2;
- parcours de hamadas : grands terrains plats à fond rocailleux, ils sont essentiellement présents dans la zone 2 ;
- parcours de dayas : dépressions fermées à l'intérieur des hamadas, ils sont situes dans la zone 2 ;
- parcours de sols salés : constitués dans notre cas essentiellement de sols humides appelés sebkhas, ils sont situés dans la zone 3 :
- lits d'oueds : dans notre cas, ils sont divisés en lits d'oueds à fond sableux (oued N'sa dans la zone 3 et oued Zelfana dans la zone 2) et à fond rocailleux (oued Metlili dans la zone 2).

# Étude floristique

À travers les différents relevés floristiques effectués nous avons recensé 74 espèces appartenant à 28 familles (figure 2, tableau 2) divisées en 30 plantes permanentes (ou vivaces) et 44 éphémères ou achebs (tableaux 3 à 9).

Il faut noter que sur les 28 familles recensées, 17 ne sont représentées que par une seule espèce. Cependant, 4 familles, respectivement les Astéracées, les Chénopodiacées, les Brassicacées et les Fabacées, représentent plus de la moitié des espèces

inventoriées, avec des taux respectifs de 18, 92 %, 12,16 %, 10,81 % et 9,46 % de la totalité des espèces recensées (tableau 2).

Du point de vue temporel, il faut noter que si les 30 espèces vivaces recensées sont présentes durant toute l'année, les 44 achebs inventoriées ne le sont que partiellement. En effet, les relevés que nous avons effectués nous montrent que la plus grande concentration de ces dernières est observée dans les relevés coïncidant avec la saison printanière avec 86 %. Pendant les autres saisons leur répartition est de l'ordre de 36 % en hiver, 14 % en automne et 11 % en été (figure 3). Cette inégalité dans la répartition saisonnière de ces plantes est directement liée à leur mode d'adaptation à la sécheresse [1]. De point de vue de la distribution spatiale, la répartition des espèces rencontrées varie selon les types de parcours étudiés ; ainsi, nous avons:

- les lits d'oueds qui sont les plus riches et les plus diversifiés et où nous avons recensé le plus grand nombre d'espèces avec 52 espèces, dont 19 vivaces et 33 achebs. Parallèlement, il faut noter que les lits d'oued à fond rocailleux sont beaucoup plus riches que ceux à fond sableux (tableau 8);

- les parcours de dayas, relativement riches en espèces, où nous avons pu recenser 20 espèces réparties en 6 vivaces et 14 achebs (tableau 6);
- les parcours de regs où nous avons pu recenser 12 espèces avec 9 vivaces et 3 éphémères (tableau 4);
- les parcours de hamadas où nous avons inventorié 12 espèces divisées en 6 vivaces et 6 achebs (tableau 5).
- les parcours de sols sableux où nous avons inventorié au total 18 espèces divisées en 7 vivaces et 11 achebs (tableau 3);
- les parcours de sols salés qui sont les plus pauvres, avec seulement 2 espèces vivaces. Il faut noter que c'est la seule station dépourvue de plantes éphémères (tableau 7).

# Étude quantitative

# Richesse floristique

L'étude de la richesse totale appliquée aux différentes espèces caractéristiques des six parcours nous a démontré que la répartition des espèces n'est pas la même (tableau 10).

Le tableau 2 et la figure 4 montrent que ce sont les lits d'oueds qui sont les plus

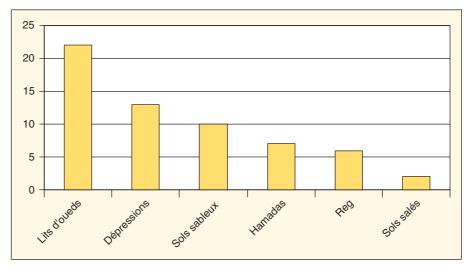


Figure 2. Nombre de familles suivant les différents parcours.

Tableau II. Espèces inventoriées suivant les différentes familles.

ASTERACÉES Artemisia herba alba Atractylis delicatula Atractylis serratulloides Bubonium graveolens Chrysanthemum fuscatum Cotula cinerae Echinops bovei Ifloga spicata Koelpinia linearis Rhanterium adpressum Perralderia coronopifolia Pulicaria crispa Spitziella coronopifolia Stephanochilus omphalodes	CHENOPODIACÉES Agathophora alopecuroides Anabasis articulata Arthrophytum articulatum Cornulaca monocantha Haloxylon scoparium Salsola foetida Salsola tetragona Salsola vermiculata Traganum nudatum	BRASSICACÉES Diplotaxis harra Farsetia aegyptiaca Malcomia aegyptiaca Moltkia ciliata Moricandia spinosa Oudneya africana Savignia longistyla Zilla spinosa	FABACÉES Acacia radiana Astragalus akkensis Astragalus gombo Genista Saharae Neurada procumbens Ononis angustissima Retama retam
POACÉES Aristida acutiflora Aristida obtusa Aristida plumosa Aristida pungens Danthonia forskahli	APIACÉES Ammodaucus leucotricus Ferula vesceritensis Pituranthos chloranthus	ZYGOPHYLLACÉES Fagonia glutinosa Fagonia microphylla Zygophylum album	CARYOPHYLLACÉES Silene arenarioides Silene sp
GERANIACÉES Monsonia heliotropioides Erodium glaucophyllum BORAGINACÉES Echium trigorhizum CUCURBITACÉES	LILIACÉES Urginea noctiflora Asphodelus tenuifolius CAPPARIDACÉES Coelum arabica EPHEDRACÉES	TAMARICACÉES Tamarix aphylla Tamarix articulata CISTACÉES Helianthemum lipii EUPHORBIACÉES	ASCELPIADACÉES Pergularia tomentosa  CONVOLVULACÉES Convolvulus supinus OROBANCHACÉES
COLORBITACEES Colocynthis vulgaris PLANTAGINACÉES Plantago ciliata RESEDACÉES Randonia africana	EFNEURACEES Ephedra alata PLOMBAGINACÉES Limonastrirum guynianum RUTACÉES Ruta tuberculata	Euphorbia guyoniana POLYGONACÉES Calligonum comosum THYMELIACÉES Thymelia microphylla	Cistanche violacea RAMNACÉES Zizyphus lotus URTICACÉES Forskahlia tenacissima

riches et les plus diversifiés, avec 52 espèces sur un total recensé de 74 espèces, regroupant ainsi plus de 70 % de la totalité des espèces inventoriées; viennent ensuite les dépressions avec 20 espèces, les sols sableux avec 18 espèces, les regs et les hamadas avec 12 espèces chacun et, en dernier lieu, viennent les sols salés avec 2 espèces seulement. Il faut noter, cependant, que ce sont surtout les plantes éphémères qui font ressortir la différence entre les divers parcours, avec 33 espèces dans les lits d'oueds et aucune espèce dans les sols salés.

La richesse rencontrée dans les lits d'oueds est essentiellement due au fait que ces derniers constituent un milieu favorable relativement pourvu en eau et en alluviaux ramenés par les crues, même irrégulières, qui traversent ces zones.

# Fréquences et taux de recouvrement

Les résultats obtenus relatifs aux fréquences et aux taux de recouvrement des plantes des différents parcours sont regroupés dans le *tableau 11*.

Les valeurs enregistrées pour les différents types de parcours nous montrent que la fréquence des espèces au niveau des sols sableux et des dépressions représentent les taux les plus élevés suivis par les hamadas, les lits d'oueds et les regs et enfin viennent les sols salés (figure 5).

Pour ce qui est des taux de recouvrement des différents parcours étudiés, on remarque que, exception faite pour les sols sableux, il n'y a pas de corrélation entre les valeurs enregistrées et celles des fréquences (figure 5). En effet on note que ce sont les lits d'oueds, avec un taux de recouvrement de 22,13 %, qui viennent en première position, suivis des dépres-

Tableau III. Parcours de sols sableux.

1 : sols sableux	2 : sols sableux	3 : sols sableux	4 : sols sableux	4 : hamadas ensablée	5 : hamadas ensablée	6 : hamadas ensablée
Aristida pungens	Aristida pungens	Aristida pungens	Aristida pungens	Aristida pungens	Aristida pungens	Aristida pungens
Ephedra alata	Oudneya africana	Cornulaca monocantha	Achebs:	Rhanterium adpressum	Oudneya africana	Achebs:
Oudneya africana	Cornulaca monocantha	Euphorbia guyoniana	Néant	Colocynthis vulgaris	Colocynthis vulgaris	Néant
Retama retam	Achebs:	Achebs:		Euphorbia guyoniana	Achebs:	
Euphorbia guyoniana Achebs: - Astragalus gombo - Monsonia heliotropioides - Neurada procumbens - Moltkia ciliata - Danthonia forskahli - Plantago ciliata	- Astragalus gombo - Monsonia heliotropioides - Moltkia ciliata - Fagonia glutinosa	- Monsonia heliotropioides - Neurada procumbens - Moltkia ciliata - Danthonia florskahli - Plantago ciliata - Savignia longistyla - Aristida acutiflora		<b>Achebs :</b> - Moltkia ciliata	- Astragalus gombo - Atractylis delicatula - Fagonia glutinosa	

Tableau IV. Parcours de regs.

3 : reg (zone 1)	4 : reg (zone 1)	5 : reg (zone 1)	1 : reg (zone 3)	2 : reg (zone 3)	3 : reg (zone 3)
Ephedra alata	Ephedra alata	Arthrophytum articulatum	Ephedra alata	Cornulaca monocantha	Ephedra alata
Cornulaca monocantha Limonastrirum guynianum Zygophylum album Achebs: Néant	Cornulaca monocantha Achebs : Néant	Traganum nudatum Achebs : Néant	Achebs : Néant	Limonastrirum guynianum Colligonum comosum Zygophylum album Euphorbia guyoniana Ephedra alata	Anabasis articulata
				Achebs: - Plantago ciliata	<b>Achebs:</b> - Savignia longistyla - Malcomia aegyptiaca - Plantago ciliat

sions puis des hamadas et des sols salés, et en dernier lieu viennent les regs. Cette disproportion entre la fréquence et le recouvrement peut s'expliquer par le fait que parmi les espèces répertoriées dans les différents biotopes, il y a des touffes, des arbustes et même des arbres qui présentent des recouvrements totalement différents

À cet effet, les lits d'oueds sont les parcours les plus riches en arbres (*Tamarix*  articulata, Zizyphus lotus et des Retama retam de très grandes tailles) [1].

# Abondance-dominance des espèces

### • Lits d'oueds

L'échelle de l'abondance-dominance de Braun-Blanquet [11], appliquée aux différentes espèces constituant les lits d'oueds montre que *Retama retam* (figure 6), classée à l'échelle 4 et représentant à elle seule plus de 60 % du recouvrement avec une fréquence de 20 % seulement, est la plante la plus abondante et la plus dominante, ce qui confirme les observations faites par Gauthier-Pilters[12]. Les autres espèces classées aux échelles 2 et 1, et n'atteignant même pas 10 % de recouvrement (figure 7), viennent ensuite.

# • Sols sableux

Pour les sols sableux, Aristida pungens (Drinn) (figure 8) présente le coefficient d'abondance-dominance le plus élevé, ce qui la classe à l'échelle 5. Elle représente à elle seule plus de 80 % des taux de fréquence et de recouvrement, constituant, ainsi de très vastes steppes homogènes (figure 9). En effet, Gauthier-Pilters ainsi que Chehma et al. [12, 13] rapportent que les peuplements d'Aristida pungens constituent d'immenses peuplements homogènes dans les massifs dunaires, et Dajoz et Djebaili [14, 15], rapportent que les sols sableux sont essentiellement caractérisés par la dominance d'Aristida pungens.

### Dépressions

Les parcours de dépressions sont dominés par la présence de *Rantherium adpressum*, (figure 10), avec un coefficient d'abondance-dominance classé à l'échelle 5 représentant ainsi plus de 88 % du taux de fréquence et 80 % du taux de recouvrement (figure 11).

#### Parcours de hamadas

Les parcours de hamadas sont toujours dominés par la présence de *Rantherium* 

Tableau V. Parcours de hamadas.

1 : hamadas	6 : hamadas	7 : hamadas
Traganum nudatum	Rhanterium adpressum	Acacia radiana
Salsola tetragona	Traganum nudatum	Rhanterium adpressum
Achebs : Néant	Achebs : - Atractylis delicatula - Fagonia glutinosa - Savignia longistyla - Urginea noctiflora - Malcomia aegyptiaca	Pituranthos chloranthus Haloxylon scoparium <b>Achebs :</b> - Atractylis delicatula - Fagonia glutinosa Savignia longistyla - Koelpinia linearis - Malcomia aegyptiaca

Tableau VI. Parcours de dépressions.

2 : dépression	4 : dépression	5 : dépression		
Randonia africana	Rhanterium adpressum	Rhanterium adpressum		
Ononis angustissima	Pergularia tomentosa	Randonia africana		
Retama retam		Retama retam		
Achebs: - Moltkia ciliata - Astragalus gombo - Atractylis delicatula - Echium trigorhizum - Fagonia glutinosa - Aristida plumosa - Helianthemum lipii - Erodium glaucophyllum - Monsonia heliotropioides	Achebs: - Moltkia ciliata - Astragalus gombo - Atractylis delicatula - Echium trigorhizum - Fagonia glutinosa - Spitziella coronopifolia Colocynthis vulgaris	Achebs: - Atractylis delicatula - Fagonia glutinosa - Agathophora alopecuroide: - Aristida plumosa - Convolvulus supinus - Koelpinia linearis		

Tableau VII. Parcours de sols salés.

1 : sol salé	2 : sol salé	3 : sol salé
Tamarix aphylla	Zygophylum album	Tamarix aphylla
		Zygophylum album
Achebs:	Achebs:	Achebs :
Néant	Néant	Néant

Tableau VIII. Parcours de lits d'oueds.

11 : lit d'oued Oued Metlili	12 : lit d'oued Oued Metlili	10 : lit d'oued Oued Zelfana	10' : lit d'oved Oved Zelfana	4 : lit d'oved (Oved N'sa)	5 : lit d'oued (Oued N'sa)
Retama retam	Retama retam	Retama retam	Retama retam	Anabasis articulata	Anabasis articulata
Pergularia tomentosa	Pituranthos chloranthus	Zilla spinosa	Zilla spinosa	Genista Saharae	Tamarix articulata
Pituranthos chloranthus	Zizyphus lotus	Randonia africana	Randonia africana	Ephedra alata	Aristida pungens
Zilla spinosa	Rhanterium adpressum	Aristida pungens	Aristida pungens	Colligonum comosum	Ephedra alata
Randonia africana	Thymelia microphylla			Aristida pungens	Colligonum comosum
Thymelia microphylla	Aristida pungens			Coelum arabica	Zilla spinosa
Euphorbia guyoniana	Ononis angustissima				,
Artemisia herba alba	ů				
Coelum arabica					
Achebs: - Asphodelus tenuifolius - Aristida obtusa - Astragalus gombo - Atractylis delicatula - Bubonium graveolens - Chrysanthemum fuscatum - Convulvulus supihus - Fagonia glutinosa - Ferula vesceritensis - Forskahlia tenacissima - Ifloga spicata - Moricandia spinosa - Ruta tuberculata - Salsola foetida - Silene arenarioides - Silene sp.	Achebs: - Cstanche violacea - Aristida obtusa - Astragalus gombo - Atractylis delicatula - Atractylis serratulloides - Convulvulus supihus - Cotula cinerae - Echinops bovei - Fagonia glutinosa Farsetia aegyptiaca - Helianthemum lipii - Moricandia spinosa - Perralderia coronopifolia dessignyana - Pulicaria crispa - Salsola vermiculata - Stephanochilus omphalodes supinus	Achebs : - Astragalus akkensis - Atractylis delicatula - Fagonia glutinosa - Ammodaucus leucotricus - Colocynthis vulgaris	Achebs: - Astragalus akkensis - Atractylis delicatula - Fagonia glutinosa Colocynthis vulgaris - Ammodaucus leucotricus	Achebs: - Savignia longistyla - Malcomia aegyptiaca - Diplotaxis harra	Achebs: - Savignia longistyla - Plantag Ongilata - Asphodelus tenuifolius - Moltkia ciliata - Ifloga spicata

adpressum (figure 10), classé à l'échelle 5 avec plus de 75 % du taux de recouvrement et de 70 % du taux de fréquence; puis vient une autre espèce, Traganum nudatum (figure 12), classée à l'échelle 2 avec plus de 22 % de fréquence et 13 % de recouvrement (figure 13). Cette caractéristique commune avec les dépressions quant à la dominance de

Rantherium adpressum, est due au fait que ce dernier parcours se trouve à l'intérieur des hamadas, et qu'il est soumis aux mêmes conditions édaphoclimatiques.

# • Parcours de regs

Pour les regs on remarque qu'il n'y a pas de dominance totale d'une seule espèce, comme c'est le cas pour les autres parcours. En effet, en premier il y a Limonastrium gyunianum (figure 14) classée à l'échelle 3 avec plus de 30 % de recouvrement ; vient nsuite l'espèce Cornulaca monocantha (figure 15) à l'échelle 2 avec 40 % de fréquence et moins de 15 % de recouvrement, accompagnée de Ephedra alata et Ana-

Tableau IX. Répartition des familles suivant les différents types de parcours.

	Lits d'oueds	Dépressions	Sols sableux	Hamadas	Regs	Sols salés
Familles	Apiacées Asclépiadacées Astéracées Brassicacées Capparidacées Caryophyllacées Chénopodiacées Cistacées Convolvulacées Cucurbitacées Euphorbiacées Euphorbiacées Fabacées Liliacées Poacées Résédacées Rhamnacées Rutacées Tamaricacées Thyméliacées Urticacées Zygophyllacées	Asclépiadacées Astéracées Borraginacées Brassicacées Chénopodiacées Cistacées Convolvulacées Cucurbitacées Fabacées Géraniacées Poacées Resedacees Zygophyllacées	Astéracées Brassicacées Chénopodiacées Cucurbitacées Ephedracées Euphorbiacée Fabacées Plantaginacées Poacées Zygophyllacées	Apiacées Astéracées Brassicacées Chénopodiacées Fabacées Liliacées Zygophyllacées	Brassicacées Chénopodiacées Ephedracées Euphorbiacées Plombaginacées Zygophyllacées	Tamaricacées Zygophyllacées
Nombre de familles	22	13	10	07	06	02

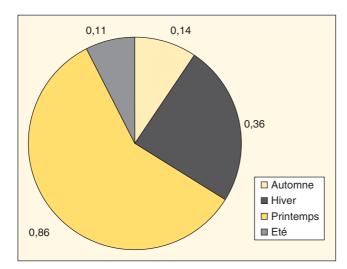


Figure 3. Répartition saisonnière du taux de présence des espèces éphémères.

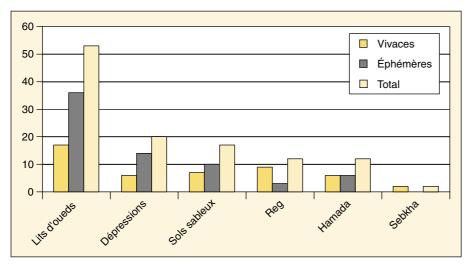


Figure 4. Nombre d'espèces par catégorie biologique suivant les différents parcours.

Tableau X. Richesse totale des six parcours.

Parcours Richesse	Lits d'oueds	Dépressions	Sols sableux	Regs	Hamadas	Sols salés
Richesse totale (S)	52	20	18	12	12	2

Tableau XI. Recouvrements et fréquences des différents types de parcours.

	Sols sableux	Regs	Hamadas	Dépressions	Lits d'oueds	Sols salés
Taux de recouvrement	23,28 %	6,02 %	8,65 %	13,56 %	22,13 %	8,36 %
Fréquences	29 %	11 %	17 %	27 %	13 %	3 %

basis articulata, atteignant à peine 15 % de fréquence et 25 % de recouvrement (figure 16). Sols salés
 Les sols salés sont caractérisés par la présence de deux espèces seulement : d'une

part, les arbres de *Tamarix aphylla* (*figure 17*) qui colonisent surtout les sols salés humides, classés à l'échelle 4 et représentant plus de 57 % de recouvrement et moins de 27 % de fréquence et, d'autre part, *Zygophyllum album* (*figure 18*)) classé à l'échelle 3 (*figure 19*).

# Conclusion

Au terme de l'étude spatio-temporelle effectuée dans les différents parcours du sud-est du Sahara septentrional algérien, il ressort que :

 les zones étudiées se composent de six types de parcours (zones géomorphologiques différentes) représentant les sols sableux, les regs, les hamadas, les dépressions, les sols salés et les lits d'oueds. Notons que les sols sableux représentent les parcours les plus répandus de cette région;

– l'inventaire floristique permet de recenser 74 espèces divisées en 30 plantes vivaces et 44 achebs, appartenant à

28 familles;

- du point de vue temporel, les 30 espèces vivaces sont présentes pendant tous les relevés effectués, couvrant ainsi toute l'année. En revanche, les 44 espèces éphémères ne le sont que partiellement, avec une grande concentration de présence enregistrée pendant la période printanière, alors que la plus faible concentration est notée durant la période estivale;

- du point de vue distribution spatiale, la répartition de ces espèces est inégale suivant les différents types de parcours étudiés, où on note que les lits d'oueds sont les plus riches avec un total de 52 espèces divisées en 19 vivaces et 33 achebs, suivis de celui des dayas (dépressions) avec 20 espèces divisées en 6 vivaces et 14 achebs; viennent ensuite les sols sableux avec 7 vivaces et 11 achebs, puis les regs et les hamadas avec 12 espèces chacun. Enfin, arrivent les sols salés avec seulement 2 espèces vivaces.

Pour l'étude quantitative (fréquence et recouvrement), on note que ce sont les lits d'oueds et les sols sableux qui viennent en premier avec, respectivement, des taux de recouvrement de 22,13 % et 23,18 %, suivis des dayas avec 1356 %, des hamadas et des sols salés avec des taux de recouvrement de 8,65 % et 8,36 % respectivement, et enfin viennent les parcours de regs avec 6,02 % de recouvrement.

L'ensemble de ces résultats constitue une partie d'une étude plus approfondie, actuellement en cours et dont l'objectif est la caractérisation floristique et nutritive des différents types de parcours camelins du Sahara septentrional algérien.

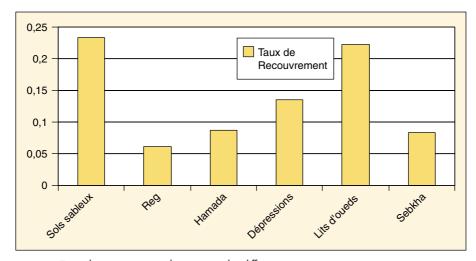


Figure 5. Taux de recouvrement des espèces des différents parcours.



Figure 6. Rétama retam en floraison (photo A. Chehma, 2002).



Figure 8. Aristida pungens en floraison (photo A. Chehma, 2002).

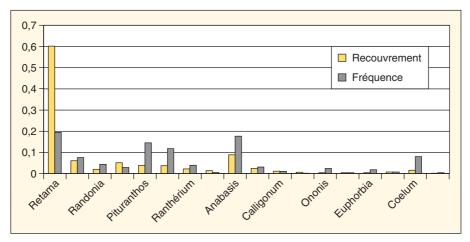


Figure 7. Recouvrement et fréquences des lits d'oueds.

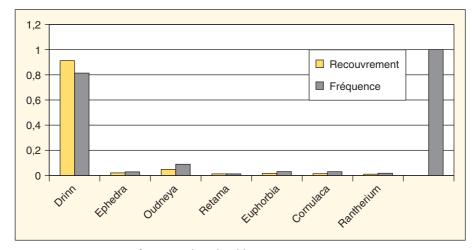


Figure 9. Recouvrement et fréquence des sols sableux.

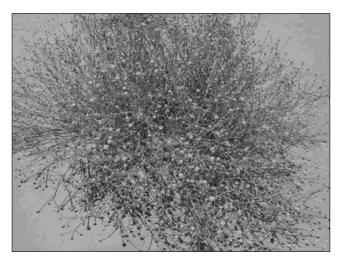


Figure 10. Rantherium adpressum en floraison (photo A. Chehma, 2002).

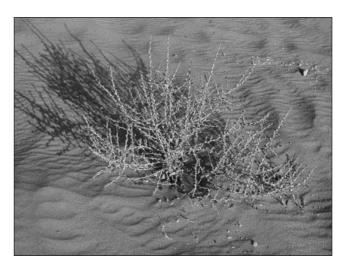


Figure 12. Traganum nudatum (photo A. Chehma, 2002).

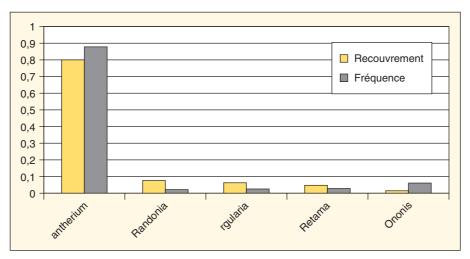


Figure 11. Recouvrement et fréquence des dépressions.

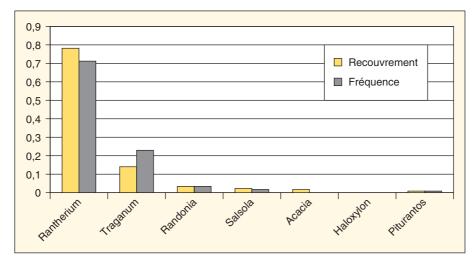


Figure 13. Recouvrement et fréquence des hamadas.



Figure 14. Limonastrium gyunianum en floraison (photo A. Chehma, 2002).

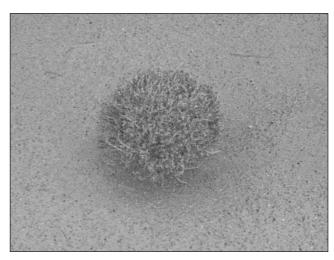


Figure 15. Cornulaca monocantha (photo A. Chehma, 2002).

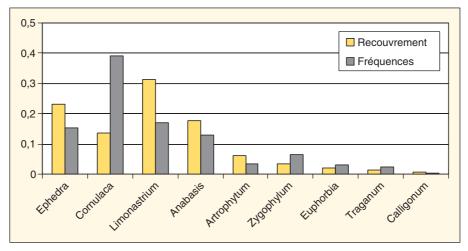


Figure 16. Recouvrement et fréquence des regs.



Figure 17. Tamarix aphylla (photo A. Chehma, 2002).

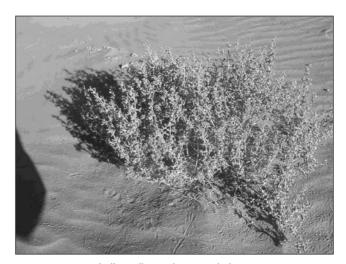


Figure 18. Zygophyllum album (photo A. Chehma, 2002).

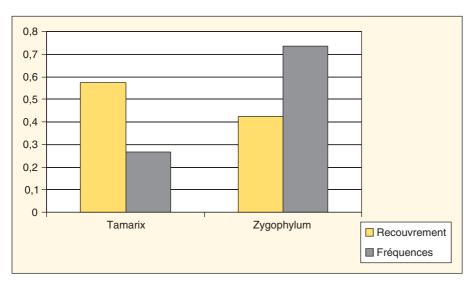


Figure 19. Recouvrement et fréquence des sols salés.

# Références

- 1. Ozenda P. *Flore du Sahara*. 2º édition, complétée. Paris : Centre national de la recherche scientifique (CNRS), 1977.
- 2. Le Houerou HN. Définition et limites bioclimatiques du Sahara. Sécheresse 1990 ; 1 : 246-59.
- 3. Schiffers H. *Die Sahara undihre randgebiete.* Munich: Ed Weltforum Verlac, 1971.
- 4. Hetz A. La végétation de la terre. Paris : Masson, 1970.
- **5**. Quezel P. Analyses of the flora Mediterranean and Saharan Africa. *Ann Missouri Bot Garden* 1978: 479-535.
- **6**. Gauthier-Pilters H. Observations sur l'écologie du dromadaire en moyenne Mauritanie. *Bull IFAN* 1949 ; 31(Sér A (4)) : 1259-380.
- 7. Chehma A. Contribution à la connaissance du dromadaire dans quelques aires de distribution en Algérie. Mémoire d'ingénieur INA, El Harrach, 1987.

- 8. Longuo HF, Chehma A, Oulad Belkhir A. Quelques aspects botaniques et nutritionnels des pâturages du dromadaire en Algérie. *Options méditerranéenne Ser Séminaires* 1989; 2: 47-53.
- 9. Oulad Belkhir A. Composition chimique et digestibilité in vitro des principaux pâturages consommés par le dromadaire dans quelques aires de distribution en Algérie. Mémoire d'ingénieur INA, El Harrach, 1989.
- 10. Azzi M, Boucetta T. Contribution à l'étude de comportement alimentaire du dromadaire Camelus dromaderus en fonction de la saison (hiver, printemps) au Sahara septentrional (cas de la régions de Ouargla). Thèse d'ingénieur INFSAS, Ouargla, 1993.
- 11. Braun-Blanquet J. *Pflanzensoziologie*. 2° ed. Vienne : Springer, 1951.
- 12. Gauthier-Pilters H. Observation sur la consommation d'eau du dromadaire en été dans la région de Béni-Abbès (Sahara nord-occidental). Bull IFAN 1972; 34 (Sér A (1)): 219-59
- 13. Chehma A, Gaouar A, Semadi A, Faye B. Productivité fourragère des parcours camelins en Algérie: cas des pâturages à base de Drinn Aristida pungens. Première rencontre scientifique sur « l'Alimentation et les Performances Zootechniques des Ruminants en Régions Chaudes », université Saad Dahlab de Blida, 10-11 décembre 2002.
- 14. Dajoz M. *Précis d'écologie*. Paris : Dunod, 1970.
- **15**. Djebaili S. *Steppe algérienne. Phytosociologie et écologie*. Alger: Ben-Aknoun, 1984; (OPU).